

Référence

Pour obtenir les services du Centre d'action sur les maladies chroniques, la personne doit être référée par son médecin traitant qui a rempli le formulaire de référence.

Le formulaire de référence du Centre d'action est disponible sur demande auprès de l'agente administrative au :

514 494-4924, poste 424

Coordonnées

Ouvert du lundi au jeudi, de 8 h à 20 h, le Centre d'action sur les maladies chroniques est situé au :

CLSC de Rivière-des-Prairies
8655, boulevard Perras
Montréal (Québec)

Téléphone :
514 494-4924, poste 424

Télécopieur :
514 494-4235

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

Le Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île regroupe les trois
CLSC suivants :

CLSC de Mercier-Est—Anjou
9503, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P2
514 356-2572

**CLSC de Pointe-aux-Trembles—
Montréal-Est**
13926, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1A 1T5
514 642-4050

CLSC de Rivière-des-Prairies
8655, boulevard Perras
Montréal (Québec) H1E 4M7
514 494-4924

www.cssspointe.ca

Réalisation:

Direction de la qualité et des communications
avec la participation de la Direction des
services généraux, à la jeunesse et à la famille
et des services multidisciplinaires.

Novembre 2011

Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

**Centre
d'action**
sur les

**maladies
chroniques**

Centre d'action sur les maladies chroniques

Dans le but de mieux répondre aux besoins de santé de la population atteinte de maladies chroniques, le CSSS de la Pointe-de-l'Île a mis sur pied une clinique spécialisée qui offre des services aux personnes atteintes de diabète et d'hypertension artérielle.

Les médecins omnipraticiens du territoire peuvent ainsi diriger leurs patients vers le Centre d'action sur les maladies chroniques pour un suivi individuel et de groupe.

Le Centre d'action comporte également un volet de recherche mené par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Fonds de la recherche en santé du Québec et la compagnie Pfizer, dont l'objectif est d'évaluer les effets du programme.

Objectifs

Visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques, le Centre d'action a pour objectifs de :

- diminuer l'impact de leurs symptômes et retarder l'évolution des maladies, grâce à un programme d'enseignement, des suivis, et des références en médecine spécialisée, au besoin;
- réduire ou éviter les hospitalisations ou les visites à l'urgence;
- renforcer leur pouvoir d'agir sur leur santé.

Services

Les services suivants sont offerts sur une période de deux ans :

- un suivi médical du médecin traitant;
- de l'enseignement en groupe durant quatre rencontres animées par une nutritionniste, une infirmière, un kinésologue, un pharmacien, de jour ou de soir, selon les besoins;
- un suivi individuel de six rencontres avec une infirmière ainsi qu'avec une nutritionniste;

- un suivi des données cliniques, de la médication, des prélèvements et des habitudes de vie qui influencent le diabète et l'hypertension artérielle;
- la circulation d'information entre les intervenants du Centre d'action et le médecin traitant;
- la possibilité d'utiliser la technologie de télésoins;
- la participation à un groupe d'exercices pendant 10 semaines.

Clientèle admissible

Les personnes adultes résidant sur le territoire de la Pointe-de-l'Île ou qui ont un médecin qui y pratique doivent présenter une ou certaines des conditions cliniques suivantes:

- une glycémie à jeun marginale;
- une intolérance au glucose;
- un diabète traité seulement par l'alimentation;
- un diabète traité en monothérapie;
- un diabète traité avec plus d'une médication et une hémoglobine glyquée inférieure ou égale à 8,0 %;
- une tension artérielle en cabinet $\geq 140/90$ mm Hg ou $\geq 130/80$ dans le cas d'une personne diabétique.